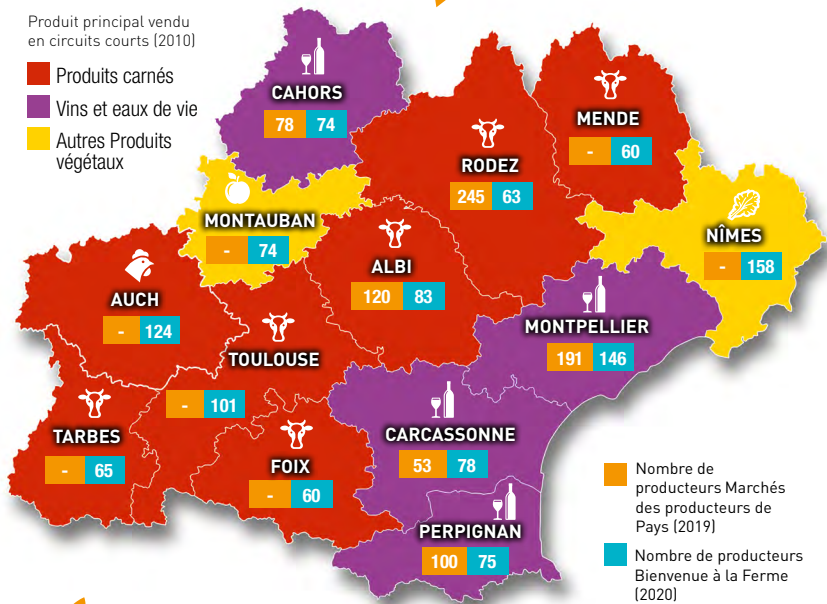




# LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Les circuits courts de commercialisation (CC)\* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuits courts**. S'il n'existe à l'heure actuelle pas d'observatoire permettant de mesurer l'évolution de ces chiffres, plusieurs indicateurs nous amènent à conclure à une augmentation importante de la part d'exploitations agricoles pratiquant une activité de circuits courts. On constate par exemple que la part des CC dans les installations avec DJA a augmenté de 339% entre 2014 et 2020. De même, les démarches de circuits courts portées par les chambres d'agriculture (MPP) sont en constante progression : +9% d'adhérents entre 2016 et 2019.

En 2020, la crise sanitaire et économique due à la pandémie de coronavirus marque un tournant important pour les circuits courts et plus largement pour les circuits de proximité\*\*. En effet, le confinement des populations, le ralentissement des échanges commerciaux et la peur des pénuries alimentaires ont été autant de catalyseurs renforçant l'attrait des consommateurs pour les produits locaux. Les agriculteurs confrontés à la fermeture de plusieurs débouchés (restauration, export...) se sont organisés, individuellement ou collectivement, pour repenser leurs circuits de distribution. Ainsi, plusieurs drive fermiers ont vu le jour pendant le premier confinement et perdurent aujourd'hui. La crise a également révélé les fragilités de nos systèmes alimentaires et les politiques de relance visent aujourd'hui à renforcer les circuits de proximité. En Occitanie, cela s'est notamment traduit par la création d'une association rassemblant les plateformes d'approvisionnement en produits locaux (APPRO) afin de répondre de manière plus efficace aux marchés proposés pour la restauration collective.



## CIRCUITS DE PROXIMITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS

(Source : RA2010/INOSYS ; CA Occitanie)

## FOCUS : "VIVEZ FERMIER !" LE SECTEUR DE L'AGRITOURISME PRÊT POUR LA SORTIE DE CRISE

Porté par l'envie croissante d'un tourisme différent, l'agritourisme a le vent en poupe depuis plusieurs années. Séjours à la ferme, dans une exploitation agricole ou domaine viticole, découverte des produits du terroir, expériences : les citoyens plébiscitent le tourisme rural. Une aubaine pour les agriculteurs souhaitant diversifier leurs revenus, partager leur savoir-faire, valoriser leur production ou encore préserver et rénover leur patrimoine. Bienvenue à la Ferme, premier réseau français de vente directe et d'accueil à la ferme, fédéré par les Chambres d'agriculture depuis plus de 30 ans, répond à cette demande grâce aux 1 161 agriculteurs adhérents en Occitanie (8 000 dans toute la France). Le réseau propose une offre diversifiée, regroupée en 2 segments « Mangez Fermier » pour toutes les activités liées aux produits fermiers (points de vente à la ferme, marchés de producteurs) et « Vivez Fermier » pour les activités touristiques de loisirs, séjours et restauration à la ferme. Ces activités sont toutes encadrées par une charte éthique et des cahiers des charges spécifiques garantissant la qualité de l'offre touristique. En 2020, le premier confinement, suivi d'une réouverture conditionnée par des mesures sanitaires strictes a durement touché les agriculteurs engagés dans des démarches d'accueil à la ferme. Néanmoins, la crise a également généré un regain d'attractivité pour les séjours à la ferme. En effet, le retour à la terre, le besoin de contact avec la nature et la volonté de relocaliser sa consommation ont été particulièrement mis en exergue par la crise. Les agriculteurs engagés dans des démarches d'agritourisme deviennent plus que jamais les ambassadeurs d'une agriculture multifonctionnelle en lien direct avec les consommateurs.



## LES CHIFFRES

- **14 503 exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010**
- **80% de ces EA commercialisaient principalement en vente directe**
- **Part des circuits courts dans les installations en DJA en 2020 : 42%**
- **Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :**



**Marché de Producteurs de Pays : 787 adhérents présents sur 118 lieux de marché pour 735 jours de marchés**



**Bienvenue à la Ferme : 1 161 adhérents proposant 111 prestations de restauration, 135 activités de loisir, 1 108 prestations de vente de produits fermiers et 211 prestations d'hébergement**

(Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie)

\* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

\*\* Les circuits de proximité englobent non seulement les circuits courts tels que définis ci-dessus mais également les circuits de commercialisation qui restent à une échelle locale, quel que soit le nombre d'intermédiaires.

### PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/>

Site MPP : [www.marches-producteurs.com](http://www.marches-producteurs.com)

Site BAF : [www.bienvenue-a-la-ferme.com/](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/)